

## INFORMATIONS DÉNEIGEMENT

DURANT CETTE PÉRIODE HIVERNALE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE DÉPARTEMENT METTENT EN ŒUVRE LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR VOUS PERMETTRE DE VOUS VÉHICULER À TOUT MOMENT. LES ROUTES COMMUNALES ET LES ROUTES DÉPARTEMENTALES PRINCIPALES SONT DÉNEIGÉES EN FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE FAÇON À DÉSENCLAVER LES 55 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS. LE DÉNEIGEMENT DES VOIES RELEVANT DU DOMAINE PRIVÉ EST ASSURÉ PAR LES PARTICULIERS CONCERNÉS.

Nous invitons les habitants à prendre leurs dispositions : laissez les rues et la chaussée libres de façon à permettre l'intervention des déneigeurs à tout moment (garez les voitures hors de la chaussée, élaguez les arbres et arbustes qui pourraient gêner le passage des engins, faites attention à la disposition des bacs à ordures ménagères...), vérifiez que vos pneus sont adaptés aux conditions hivernales : pneus neige ou toute saison, non usés, anticipez vos déplacements et adaptez votre vitesse à l'état de la route ou votre parcours en empruntant les routes déneigées. Toute réclamation doit se faire auprès de la communauté de communes, et non pas à la personne assurant le déneigement.



Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter Clémentine FROGNEUX : 03 83 52 47 93  
clementine.frogneux@ccpaysdusainois.fr

Info

## DÉFIBRILLATEUR ET FORMATION PREMIER GESTE



DEPUIS 2013, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE À FOURNIR UN PREMIER DÉFIBRILLATEUR AUX COMMUNES DU TERRITOIRE QUI NE SONT PAS ÉQUIPÉES EN ÉCHANGE DE LA FORMATION DE 7 BÉNÉVOLES AU MINIMUM SUR LA COMMUNE.

À ce jour, 41 municipalités se sont déjà dotées d'un appareil. Tous les deux ans, nous travaillons de façon à assurer, par le biais de commandes groupées, le renouvellement des équipements de consommables (électrodes, batteries ou contrats de maintenance) afin de minimiser les coûts supplémentaires qui restent à la charge des com-

munes et d'assurer à celles-ci l'acquisition d'un matériel de qualité.

Dernièrement, les communes ont été consultées sur leurs nouveaux besoins en défibrillateurs et équipements. De nouvelles formations leurs seront prochainement proposées pour l'année 2021.

Info

### Contact CCPS

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville  
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87  
contact@ccpaysdusainois.fr  
www.ccpaysdusainois.fr. Ouverture :  
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,  
fermé le mercredi après-midi  
Standard téléphonique du lundi > vendredi :  
9h-12h et 13h-17h.

### Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C  
contact@ccpaysdusainois.fr  
Horaires sur :  
http://www.ccpaysdusainois.fr/vivre/environnement

### Terre de Lorraine Urbanisme (TDLU)

145 rue du Breuil 54230 Neuves-Maisons  
Standard tél : 03 54 95 65 95.  
L'accueil téléphonique est ouvert les mardi matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin Accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

### Espace emploi

#### ACCUEIL

À la CCPS de Tantonville  
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h.  
La Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)  
assure une permanence  
le jeudi : 9 h-12 h et 13h-17h.

#### AIDE A LA MOBILITÉ

Location vélo électrique, soutien code de la route, transport micro-collectif...

#### Contact

21 rue de la Gare, 54116 Tantonville,  
Tél. : 03 83 52 45 41  
lucie.cretel@ccpaysdusainois.fr

Pays du Saintois  
Lettre d'information de la communauté de communes  
Numéro 13 - ISSN 2608-7960

Tirage : 6700 ex. Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois

Directeur de la publication :  
Barbara THIRION

Comité de rédaction :  
Jérôme Klein, Dominique Lemoine, Mireille Grillet, Sébastien Daviller, Patrick Graeffly, Barbara Thirion, Gauthier Brunner, Dominique Huriet, Stéphane Colin, Augustin Leclerc, Marc François, Sophie Gerardin, Dorothee Pajot Patenay, Maxime Houpert, Clémentine Frogneux, Lucie Cretel, Valérie Sperandio, Aurore Choux.

Chargé de projet : Quentin Bonnard

Graphisme : Ubdesign.

Imprimerie : l'ami.net

Crédits photos :  
CCPS sauf mention contraire

# PAYS DU SAINTOIS

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

## Sommaire déc 2020

Le mot du Président 1

Vie institutionnelle 2/5  
• Une nouvelle équipe d'élus  
• Fonctionnement institutionnel de la CCPS  
• PPIU : état des lieux  
• Siège de la communauté

Entreprendre dans le Saintois 6/7  
• Chantier d'insertion  
• Espace emploi : entrez, c'est ouvert !

Environnement 7/9  
• Territoire à énergie positive : bilan des Programmes TEPCV et TEPCV-CEE  
• GEMAPI  
• Opération « composteur »

Vie associative et culturelle 10  
• Figures éphémères  
• Maison France Services

Tourisme 11  
• Ca route pour la Voie Bleue  
• Les gîtes du territoire : ça se développe

Brèves / Contact 12

ÉDITO

## LE MOT DU PRÉSIDENT

CET EXÉCUTIF FRAICHEMENT ÉLU EST LE REFLET DE NOTRE TERRITOIRE, DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ.

Faisant la part belle aux nouveaux délégués dans un souci de transmission avec les élus expérimentés, nous aurons à cœur de poursuivre le travail engagé par l'ancienne équipe tout en vous proposant de nouveaux projets comme la création d'une identité forte SAINTOIS qui devra être synonyme de qualité. Qualité de nos valeurs rurales, qualité des produits fabriqués par nos agriculteurs, qualité du savoir-faire de nos artisans et qualité de notre cadre de vie à défendre, promouvoir et faire connaître.

Un travail collectif est désormais à co-construire avec vous et pour vous afin de donner à la communauté de communes du Pays du Saintois toute la place qu'elle mérite au sein du paysage administratif et institutionnel.

Je reviens et insiste sur cette notion d'équilibre qui m'est chère

car notre territoire, fort de ses 55 communes est le plus vaste Etablissement Public de Coopération Intercommunale de Meurthe-et-Moselle, c'est une difficulté mais c'est aussi et surtout une richesse. Il est donc nécessaire de préserver cet équilibre pour que nous puissions avancer ensemble. Même si notre territoire ne compte que 14 600 habitants, il n'en demeure pas moins que nous sommes également Meurthe-et-Mosellans et habitants du Grand Est. Il nous est donc nécessaire d'être présent et représenté dans les divers organismes et institutions où siègera notre EPCI pour faire part de notre point de vue. Qu'il soit sinon entendu, au moins écouté.

Je vous réitère ma profonde fierté d'être le représentant de cette équipe que j'ai souhaitée, dynamique, motivée et engagée au service des communes et des administrés.

Je ne ferai pas l'impasse sur la crise sanitaire qui nous balaie et qui aura de lourdes répercus-



sions. L'accompagnement des plus précaires tout en préservant les forces vives de notre territoire doit nous guider. C'est pourquoi, dans ce contexte sanitaire difficile, je sollicite votre participation au travers des groupes de travail que les commissions récemment créées vont mettre en œuvre. Ces instances permettront de travailler ensemble, d'échanger, de débattre pour co-construire et fabriquer les projets de notre territoire qui nous permettront de rebondir et faire face.

En espérant vous croiser prochainement sur le territoire, je vous adresse mes plus cordiales salutations et vous souhaite des fêtes de fin d'année des plus agréables.

Le Président  
Jérôme KLEIN



Les cyclistes découvrent la Voie Bleue sur le territoire



Le canal de la Moselle



**Président : M. Jérôme KLEIN** adjoint au maire de Gerbécourt-Haplemont

« Un Président a besoin de s'entourer d'une équipe de Vice-Présidents, d'être soutenu par les agents communautaires, d'être accompagné par les élus communaux et à l'écoute des citoyens.

## NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS

Les 4 commissions dédiées aux élus municipaux créeront des groupes de travail ou chacun pourra s'investir, s'exprimer et proposer des sujets. Bien entendu, ces outils de concertation et de co-construction devront servir un objectif commun qui est le développement harmonieux de notre territoire en lien avec les préoccupations de chacun et dans l'intérêt de tous. Ce que je souhaite pour notre territoire est très simple et se résume ainsi ; un territoire dynamique ou chacun trouve sa place : créer un

sentiment d'unité, d'appartenance au Pays du Saintois ; poursuivre les enjeux institutionnels : urbanisme, GEMAPI, habitat, gestion des déchets... ; développer la dynamique Santé : création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) et d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ; activer les Transitions, qu'elles soient écologiques, énergétiques, de gouvernance, alimentaires ou dans la vie quotidienne ; accompagner le retour à l'emploi, l'insertion et le handicap ;

prendre en compte les atouts de notre territoire dans le développement économique autour de l'agriculture ou de la forêt et du tourisme tout en créant une appellation SAINTOIS ; anticiper les prises de compétences : l'adduction d'eau potable, l'assainissement ou encore la mobilité. En bref, un long et enthousiasmant programme nous attend en travaillant activement avec nos voisins de Meurthe-et-Moselle ou du Grand Est. »

**1<sup>er</sup> vice-président : M. Dominique LEMOINE** adjoint d'Autrey-sur-Madon, en charge de l'aménagement du territoire

« Pour ce mandat, je suis en charge de l'aménagement du territoire et des finances. Le sujet essentiel de ce début de mandat est la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Celui-ci devrait



**3<sup>e</sup> vice-présidente : M. Sébastien DAVILLER** maire de Lemainville, en charge de la transition énergétique et environnementale et de la mobilité

« Je suis chargé de traiter les sujets de Transitions énergétiques et environnementales ainsi que de mobilités. Suite à la création de la commission Transitions 5E, je travaille à la constitution de groupes de travail. Nous développons des projets collectifs en respectant le Plan Climat Air Energie Territorialisé (PCAET). Le fil conducteur de ces projets est la prise en compte et l'adaptation de nos pratiques et usages face aux changements climatiques. En ce qui concerne la mobilité, le 1<sup>er</sup> projet concerne la réouverture de la ligne ferroviaire

être adopté courant 2022. L'autre thématique qui devrait largement occuper la fin du mandat est la préparation de la prise de compétence assainissement qui doit revenir à la communauté en 2026. Compte tenu de l'état d'avancement assez hétérogène des travaux dans les différentes communes, un état des lieux précis et une réflexion très approfondie sur la fin des investissements et le fonctionnement du service doivent être engagés au plus tard à mi-mandat. Le dernier volet pour ma part concerne les finances ; celles-ci sont très saines et l'enjeu principal consistera à poursuivre les actions engagées en gardant un niveau de prélèvements fiscaux acceptables pour les habitants du Saintois. »

« Nancy-Vittel ». Dans un premier temps, l'enjeu est d'accompagner et de faciliter le travail de la Région Grand Est. Puis dans un second temps, de la rendre attractive aux yeux des concitoyens. En matière environnementale, nous nous engageons dans une démarche de substitution des produits phyto-pharmaceutiques dans la gestion de nos espaces communaux. Je m'engage à initier et à développer d'autres projets de transitions et de mobilités. »



**2<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Mireille GRILLET** adjointe au maire de Ceintrey, en charge de la santé, de la petite enfance et de la cohésion sociale

« La communauté de communes du Pays du Saintois, est un territoire essentiellement rural avec des communes de moins de 1500 habitants. Jusqu'à ce jour seule la compétence petite enfance était une compétence de la CCPS. La loi NOTRe du

**4<sup>e</sup> vice-président : M. Patrick GRAEFFLY** adjoint d'Ognéville, en charge de l'emploi, de l'insertion et du handicap

« Mutualisation, solidarité, générosité, engagements citoyens ne sont pas de vains mots sur ce territoire. En avril, spontanément, une chaîne de bénévoles s'est constituée pour répondre à des besoins urgents exprimés par les EHPAD et les établissements spécialisés. Le collectif « Nous vieillirons bien ensemble », consolide et amplifie la mutualisation de ses moyens, de ses forces vives au service du « Vivre dignement » des personnes fragilisées. Les salariés du chantier d'insertion, accompagnés par des professionnels passionnés, manifestent chaque

7 août 2015 a rendu facultatif la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1500 habitants. Il reste obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants. Ce qui sous-entend qu'aujourd'hui de nombreuses communes de notre territoire n'ont plus l'obligation d'avoir un CCAS actif. C'est pourquoi pour ce nouveau mandat le choix s'est porté sur la création d'une vice-présidence pas uniquement en lien avec la petite enfance mais également avec un axe cohésion sociale et santé. Tout cela pour permettre à chaque habitant de la CCPS de pouvoir bénéficier en lien avec les communes d'une action sociale de qualité. Dans un contexte comme celui que nous traversons actuellement, cette volonté prend encore plus de sens. »



jour leur volonté de retrouver un emploi. Annulation de l'édition 2020 des Moissons, baisse de fréquentation de l'Espace Emploi, cette année de confinement fragilise notre société. Plus que jamais ce regard généreux, innovant, engagé des habitants est précieux. Plus que jamais, la communauté de communes sera là pour écouter, faciliter, soutenir, porter les projets. Ensemble continuons de décliner nos valeurs, rejoignez-nous ! »

**5<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Barbara THIRION**

adjointe au maire de Fraignes-en-Saintois, en charge de l'attractivité territoriale et du tourisme

« Je souhaite mettre en valeur la richesse environnementale de notre territoire, mettre en lien le Conseil Départemental et le Pays du Saintois sur les nombreuses possibilités de promenades pédestres, vélotourismes et équestres, aider au développement de l'offre de gîte. Mettre en place des animations touristiques. Maintenir et soutenir le marché de Noël de Sion. Créer une liaison à vélo entre la voie bleue et le Pays du Saintois. Lancer notre propre marque de Pays du Saintois afin d'avoir une image forte qui rayonne au-delà de notre territoire et nous fasse connaître et reconnaître. »



**6<sup>e</sup> vice-président : M. Gauthier BRUNNER** adjoint au maire de Praye, en charge de l'agriculture et de la forêt

« Depuis plusieurs années un travail a été mené par des élus de la communauté de communes, en partenariat avec les représentants socio-professionnels du monde agricole. Intégrer dans notre projet de territoire de 2017-2025 le soutien et la préservation d'une activité agricole structurante et attractive d'un point de vue économique et paysager. Nous allons avec un groupe de travail et avec les communautés de communes voisines poursuivre et déterminer

les actions pour soutenir et renforcer l'agriculture locale. Nous travaillerons sur des axes prioritaires que sont : l'eau pour soutenir toute action allant dans le sens de la préservation de la ressource en eau, l'amélioration des conditions de production, le foncier, les filières émergentes que sont le développement de circuits courts, l'outil collectif de production, le soutien à l'agritourisme et la promotion des productions locales et le soutien à l'installation. Apporter une ré-



flexion sur la forêt privée afin que les propriétaires se rencontrent pour valoriser les ressources. Établir un plan paysage en lien avec la chambre d'agriculture et la cité des paysages, certains vergers familiaux ne sont plus entretenus, certaines exploitations recherches des repreneurs. Soutenir la biodiversité, préserver et valoriser les ressources et atouts naturels. Voilà quelques pistes de réflexion pour notre mandat. »

**7<sup>e</sup> vice-président : M. Dominique HURIET**

adjoint au maire de Vroncourt, en charge du développement économique

« Je suis en charge du développement économique au sein du Pays du Saintois. Une mission importante nécessitant un contact permanent avec les entreprises et les artisans implantés sur le territoire de la CCPS, afin de connaître leurs besoins, leurs préoccupations, les aider à se développer, à valoriser leurs compétences, à se faire connaître et à se connaître entre eux. Un véritable travail en équipe avec les autres délégations et les services très compétents de l'Association de Développement Terres de Lorraine permettra de créer une synergie efficace au service de l'ensemble du monde économique de notre territoire. »



**8<sup>e</sup> vice-président : M. Stéphane COLIN**

maire de Vézelize, en charge de la vie associative, culturelle et sportive

« Nouvellement élu Maire de la commune de Vézelize, j'ai souhaité également m'impliquer au sein de la communauté de communes du Pays de Saintois en me présentant en tant que vice-président délégué à la vie associative, sportive et culturelle. Avec les agents de la CCPS, nous souhaitons apporter toute l'aide et les conseils possibles aux nombreuses et actives associations du territoire qui proposent beaucoup de (belles) actions. Je serai présent et disponible pour ce monde associatif qui compte tant pour moi. Dans cette période compliquée, nous pouvons aussi profiter de notre fabuleux potentiel culturel mis en valeur, notamment, lors des Journées du Patrimoine des 19 et 20 Septembre où des bénévoles ont pu faire visiter des églises et châteaux et/ou partager leurs connaissances de notre patrimoine historique. J'en profite pour les remercier de leur accueil et les féliciter pour l'affection qu'ils portent à nos vieilles pierres. »



**9<sup>e</sup> vice-président : M. Augustin LECLERC**

adjoint au maire de Saxon-Sion, en charge de la prévention et la gestion des déchets

« Les déchets et leur gestion sont au cœur de la transition écologique, et sont une thématique clé de notre territoire. Durant ce mandat, outre la gestion de la collecte et de la déchetterie récemment agrandie, je souhaite enclencher le chantier d'une recyclerie afin de pouvoir donner une seconde vie à certains objets qui pourraient encore servir. En parallèle je souhaite continuer la sensibilisation et la communication pour diminuer la quantité de déchets produits par les ménages et acteurs du territoire. Nous sommes sur une bonne trajectoire depuis la mise en place de la redevance incitative, continuons ! »



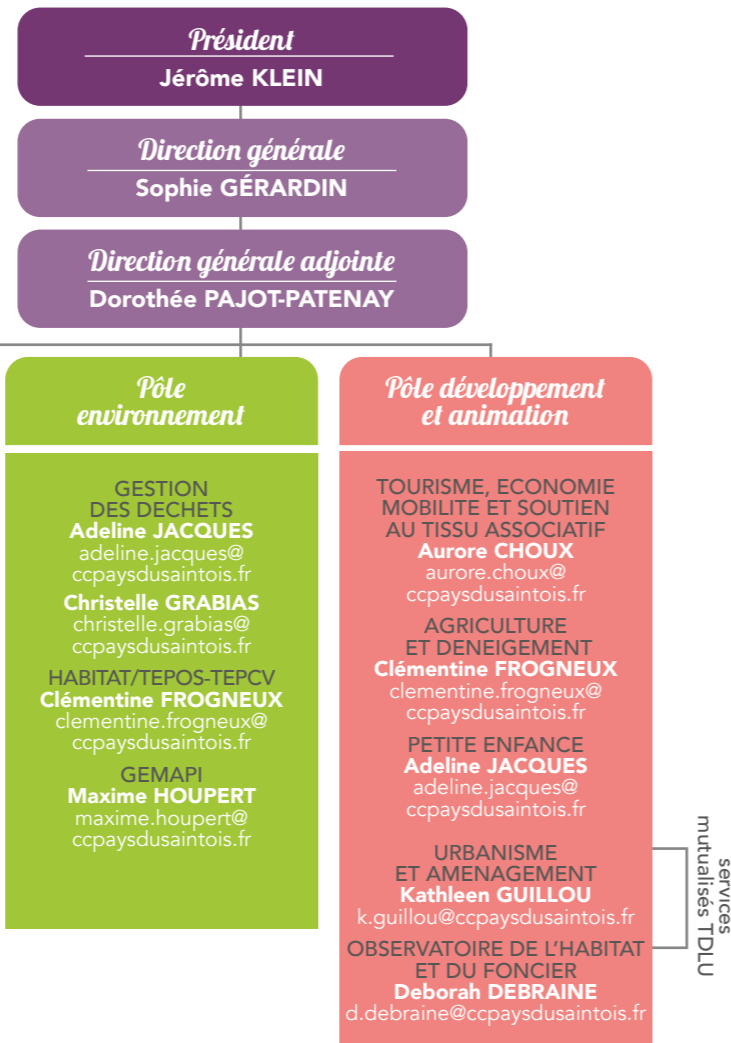
**10<sup>e</sup> vice-président : M. Marc FRANCOIS** maire de Xirocourt, en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

« Une nouvelle compétence au sein de la CCPS depuis 2018 qui vise notamment à aménager et entretenir les cours d'eau présents sur le territoire, protéger et restaurer les milieux aquatiques, assurer la défense contre les inondations. Sur le territoire de la CCPS, un comité de pilotage, composé d'élus, aura à charge de proposer et mettre en œuvre des actions sur le territoire. Plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà en réflexion pour les années à venir dont : les actions visant à réduire les risques d'inondations sur la vallée du Madon, des études à mener sur plusieurs ruisseaux nécessitant des aménagements, des actions de sensibilisation à destination du grand public ou des scolaires. »



# PERSONNEL

LA CCPS COMPTE ACTUELLEMENT 20 AGENTS RÉPARTIS ENTRE LES DIFFÉRENTS PÔLES DE COMPÉTENCE : LE PÔLE EMPLOI ET INSERTION, LE PÔLE ENVIRONNEMENT, LE PÔLE DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE ET LE PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER. DEPUIS 2020 LA CCPS PORTE UN CHANTIER D'INSERTION COMPOSÉ DE 6 AGENTS EN CONTRAT D'INSERTION À TEMPS PARTIEL ET D'UN ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION.



# FONCTIONNEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CC DU PAYS DU SAINTOIS COMPTE 70 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 46 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS ISSUS DES 55 COMMUNES DU TERRITOIRE.

Lors du conseil communautaire du 16 juillet, Jérôme Klein a été élu Président avec 10 vice-présidents, ils forment l'exécutif et impulsent la politique générale de la CCPS.

**À cet exécutif, 6 délégués communautaires :**  
Mme Clara Breton, Maire de Roville-dvt-Bayon  
M. Jean-Marc Boulanger, Maire de Benney  
Mme Viviane Damien, Maire de St Remimont  
M. François Xemay, Maire de Tantonville  
M. Patrick Lage, Maire de Diarville  
M. Olivier Bergé, Maire de Lalœuf  
et un membre invité permanent :

M. Maurice Barbezant, Maire de Laneuveville-devant-Bayon et Président du Syndicat des eaux de Pulligny, forment le bureau. Cette instance prépare et valide les prises de décisions du conseil communautaire et donne un avis sur les travaux des commissions. De plus, des groupes de travail, ouverts aux habitants du territoire, seront proposés afin d'élaborer et de mettre en place des projets opérationnels (groupe de travail emploi, tourisme, cohésion sociale, fleurissement...). Ainsi que des comités de pilotage composés d'élus et de la conférence des maires qui réunit l'ensemble des 55 maires du territoire : moment privilégié d'échanges et d'informations, elle assure la cohésion entre l'action, les compétences et les projets des communes et celle de la communauté.

## NOUVEAU VENU DANS L'EQUIPE !

Quentin Bonnard a pris le relais de Clémence Gil au poste de chargé de communication depuis octobre 2020. En charge de la communication institutionnelle (site internet, newsletter, Facebook, dossier de presse, lettre d'information, agenda intercommunal...), il œuvre également à la promotion et à la communication des événements et de l'actualité du territoire du Saintois.



## À CES PREMIÈRES INSTANCES DE GOUVERNANCE, 4 COMMISSIONS THÉMATIQUES PERMANENTES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE :

- 1 / Transitions 5 E :** abordant les projets et les sujets ayant trait à l'eau, l'énergie, l'environnement, la gestion des déchets, l'écologie, l'économie.
- 2 / Aménagement du territoire :** abordant les projets et les sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, le fleurissement, la GEMAPI, l'agriculture, la forêt et le déneigement.
- 3/ Développement solidaire et action sociale :** abordant les projets et les sujets ayant trait à la cohésion sociale, la santé, l'enfance, la jeunesse, la solidarité, l'emploi et l'insertion et handicap.
- 4 / Dynamisme culturel et promotion territoriale :** abordant les projets et les sujets ayant trait à l'attractivité, le tourisme, la communication, la culture, le sport et la vie associative. Composées d'élus du territoire uniquement, elles débattent et sont force de proposition sur les projets à mener.

# PLUI : ÉTAT DES LIEUX

LA CCPS A ENGAGÉ EN 2017 UNE DÉMARCHÉ CONDUISANT À L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) SUR LE TERRITOIRE. À CETTE ÉPOQUE, ENVIRON UN TIERS DES COMMUNES ÉTAIT DOTÉ D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) OU D'UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS), UN TIERS AVAIT OPTÉ POUR DES CARTES COMMUNALES ET LES AUTRES COMMUNES ÉTAIENT SOUMISES AU RÈGLEMENT NATIONAL D'URBANISME (RNU).



La première phase a consisté à rédiger un diagnostic du territoire ; cette opération lourde a permis de faire un état des lieux exhaustif en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de transports, d'environnement ainsi que de tous les éléments constitutifs du territoire. La phase suivante a été dédiée à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document n'est pas opposable

aux habitants dans le cadre de demandes d'autorisations d'urbanisme mais il conditionne toutes les décisions qui seront prises dans le cadre du règlement ou du zonage pour les dix prochaines années. Il définit en particulier les choix des élus en matière de protection de l'environnement, des zones humides, des espaces naturels remarquables ou encore des choix en matière de densité de l'habitat. Cette pièce essentielle était sur le point d'être finalisée avant les

élections municipales de mars mais il avait été décidé d'attendre l'installation des nouvelles équipes municipales pour le soumettre à validation puisque ce seront elles qui mettront en œuvre les orientations définies. La pandémie et le report de l'installation des conseils municipaux ont toutefois entraîné un retard considérable par rapport au calendrier initial. Désormais, l'objectif est de valider ce PADD après avoir pris en compte les observations des conseils muni-

cipaux. Ces derniers seront ensuite amenés à travailler sur la rédaction du règlement ainsi que sur le zonage afin de notamment définir les zones à préserver et à urbaniser au cours des prochaines années.

**Aujourd'hui, la priorité est d'aboutir à un document de planification de qualité répondant aux attentes de chacun plutôt que de se précipiter pour tenir les délais prévus initialement.**

# SIÈGE DE LA CCPS



Le nouveau siège du Pays du Saintois

DEPUIS 2016, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ENTREPRIS UNE RÉFLEXION SUR L'OPTIMISATION DE SON SIÈGE ADMINISTRATIF.

En effet, les nouvelles compétences acquises en 2017 et 2018 notamment en économie, GEMAPI, et en urbanisme nécessitent de pouvoir accueillir du personnel supplémentaire pour mener à bien ces projets communautaires. À cela, les services délocalisés et les permanences proposés à nos administrés nécessitent également une meilleure qualité d'accueil. Aussi, ce projet d'extension des locaux, tout en conservant notre actuel bâtiment, proposera une surface bâtie de + de 537 M2 pouvant accueillir 13 bureaux, une salle de réunion indépendante, une surface de stationnement de 15 places avec la possibilité de stationner à couvert des véhicules techniques. Les travaux d'extension ont ainsi démarré durant l'été 2019, et devaient initialement se terminer en novembre 2020. Du retard dans le chantier de construction a repoussé l'installation dans les nouveaux locaux, celle-ci est planifiée pour avril 2021.

# EMPLOI & INSERTION



Désherbage cimetièra-Forcelles-Sous-Gugney-Mars 2020

## ATELIER & CHANTIER D'INSERTION DU PAYS DU SAINTOIS

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS A CRÉÉ UNE STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE), POUR LES CITOYENS DE SON TERRITOIRE EXCLUS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DES AUTRES DISPOSITIFS D'INSERTION. DE CE PROJET AMBITIEUX ET SOLIDAIRE EST NÉ UN CHANTIER D'INSERTION, DÉNOMMÉ « ACI DU PAYS DU SAINTOIS » (ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION). Le chantier d'insertion est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion »

### De la faisabilité du projet à la création du chantier d'insertion : plusieurs étapes

Juin-Nov  
2018

étude de faisabilité pour la création d'une SIAE

Février  
2019

approbation du conseil communautaire pour la création d'un chantier

Mai  
2019

accord de la DIRECCTE\* pour le conventionnement et la subvention du chantier d'insertion

juin-Nov  
2019

mise en œuvre du chantier

2 déc  
2019

démarrage du chantier d'insertion

\*Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

## L'ACI DU PAYS DU SAINTOIS : PRÉSENTATION



### Missions

- Assurer l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières
- Organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salariés afin de faciliter leur insertion de manière durable.

### Activité : prestations de service pour les communes de la CCPS

- Entretien des espaces verts et des berges
- Valorisation des espaces et biens communaux (locaux, voirie, mobilier et installations des sites extérieurs : bancs, aires de jeux, cimetières...) Une dizaine de communes ont déjà bénéficié des prestations de services du chantier d'insertion.

Info

Pour plus d'information, contactez Valérie SPERANDIO - 03 83 52 47 93 [valerie.sperandio@ccpaysdusaintois.fr](mailto:valerie.sperandio@ccpaysdusaintois.fr)

### Équipe

6 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 4 mois, de 26 h/ semaine, renouvelable jusqu'à 24 mois, bénéficiant d'un encadrement technique et d'un accompagnement social et professionnel.

### Fonctionnement

- Mises en situation réelle de travail avec l'accompagnement d'un encadrant technique d'insertion, permettant d'acquérir les gestes professionnels et les savoir-être en entreprise
- Entretiens individuels tous les 15 jours et plus si besoin, avec une accompagnatrice socioprofessionnelle, qui travaille avec les salariés sur la résolution de leurs problématiques et l'élaboration de leur projet professionnel
- Afin d'assurer son bon fonctionnement, la CCPS bénéficie de subventions de la DIRECCTE et du soutien financier du Fonds Social Européen et travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'emploi-insertion, la formation et les entreprises.

# L'ESPACE EMPLOI, ENTREZ C'EST OUVERT !

L'ESPACE EMPLOI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS EXISTE DEPUIS JUILLET 2002. CE RELAIS DE PROXIMITÉ A ÉTÉ CRÉÉ AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE DE PLUS EN PLUS GRANDISSANTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU TERRITOIRE.

### Qu'est-ce que l'Espace Emploi ?

Il s'agit d'un service souple et réactif permettant de faire face à la fois à des demandes variées : accueil avec et sans rendez-vous, ré-

alisation de candidatures spontanées, médiation avec Pôle Emploi, demande de renseignements... De plus, un véritable travail de fond est réalisé lors des accompagnements individualisés (travail sur les techniques de recherche d'emploi, recherche de formation, travail sur le projet professionnel ou encore la reconversion professionnelle...).

L'Espace Emploi se veut avant tout un lieu d'écoute et de service personnalisé ouvert à tous les habitants du territoire de la

communauté de communes du Pays du Saintois ayant une demande concernant le travail, l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation. La pédagogie de cette approche est de rendre la personne responsable de ses démarches en l'aidant à s'approprier les outils utiles à sa recherche d'emploi.

L'Espace Emploi dispose d'un ordinateur connecté, d'un téléphone, d'une imprimante et d'un scanner.



La conseillère de l'Espace Emploi, Lucie CRETEL, se fera un plaisir de vous accueillir aux horaires d'ouverture :  
Lundi : 9h-12h & 13h-17h  
Mardi : 9h-12h & 13h-17h  
Mercredi : 9h-12h & 13h-17h (fermé au public l'après-midi)  
Jeudi : 9h-2h & 13h-17h  
Vendredi : 9h-12h & 13h-17h  
Dans les locaux de la CCPS au 21 rue de la gare 54116 TANTONVILLE  
Téléphone : 03 83 52 45 41  
[lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr](mailto:lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr)

## ENVIRONNEMENT

# « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » : BILAN DES PROGRAMMES TEPCV ET TEPCV-CEE POUR LE SAINTOIS

DE NOMBREUX PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ONT VU LE JOUR, FINANCÉS PAR L'ÉTAT ET LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE), AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DU PAYS TERRE DE LORRAINE, DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TEPCV (TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE) ET TEPCV-CEE. CES PROJETS ONT CONCERNÉ À LA FOIS LES PARTICULIERS, LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

### Aides aux particuliers

Des aides de 500 à 2 000 € de la part de la communauté de communes ont été octroyées à 22 foyers pour des travaux de rénovation énergétique ou l'installation de système de chauffage utilisant une énergie renouvelable. Le montant total des aides de la communauté de communes représentait 28 312,30 € et a été soutenu à hauteur de 80 % par le programme TEPCV-CEE.

### Aides aux communes

Le Pays Terres de Lorraine a accompagné les projets de 34 communes du Saintois dans l'amélioration énergétique de leur éclairage public (30 projets) et de leurs bâtiments (7 projets). Les projets ont été financés par les programmes TEPCV et TEPCV-CEE à hauteur de 336 134 €

### Aide à la communauté de communes du Pays du Saintois

L'acquisition d'un véhicule électrique et la mise en place bornes de recharges électriques à Vézelize et Haroué ont également été accompagnés financièrement par le programme.



Voir le bilan global des programmes TEPCV et TEPCV-CEE du Pays Terre de Lorraine <http://www.terresdelorraine.org/fr/tepcv>

Info

# GEMAPI



Arbres ayant chuté sur le Madon

DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE GEMAPI, LA CCPS A DÉLÉGUÉ, DANS UN SOUCI DE COHÉRENCE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DU MADON, LA PROBLÉMATIQUE DES INONDATIONS À L'EPTB MEURTHE MADON (ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN). UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS EST D'ORES ET DÉJÀ EN RÉFLEXION SUR L'ENSEMBLE DU LINÉAIRE DU MADON, DONT L'ACHÈVEMENT EST PRÉVU EN 2026.

**En revanche, la CCPS a conservé ses prérogatives en matière d'aménagement et d'entretien des presque 300 km de cours d'eau qui traversent le territoire.**

La CCPS n'ayant pas pour autant vocation à se substituer à la responsabilité des propriétaires des parcelles longeant les cours d'eau en matière de gestion et d'entretien des berges, un guide des bonnes pratiques en cours

d'élaboration sera prochainement adressé aux intéressés.

Vous pourrez retrouver ces actions en détail lors d'événements ponctuels, comme lors de la fête de la nature qui a eu lieu en octobre dernier. Celle-ci a par exemple été l'occasion de présenter les grands réservoirs de biodiversité du territoire, et les différents corridors permettant de les relier.



Inventaire des zones humides par le bureau d'étude



Retrait d'embâcle par une entreprise

Plus d'informations sur le PAPI Madon sur : [www.eptb-meurthemadon.com](http://www.eptb-meurthemadon.com)

Info



Panneau d'itinéraire d'interprétation du Madon

**Au travers de cette compétence, la CCPS a déjà :**

> Installé dans 9 communes du territoire des panneaux pédagogiques créant ainsi un parcours d'interprétation, accessible à tous, le long des berges du Madon. Un projet similaire est par ailleurs en cours d'élaboration dans la vallée de la Moselle, le long de la Voie Bleue.

> Suivi, en lien avec l'EPTB, les actions visant à réduire les inondations du Madon sur le territoire. Une 1<sup>re</sup> phase opérationnelle est étudiée et proposée à la concertation sur les communes de Voinémont-Ceintrey et Haroué.

> Fait réaliser l'entretien de « banquettes » végétalisées sur la commune de Vitrey

> recensé l'intégralité des zones humides présentes sur le territoire de l'intercommunalité, en vue de les protéger dans les projets d'urbanisme et de restaurer celles qui en ont besoin

> Lancé un 1<sup>er</sup> programme d'aménagement et de renaturation des ouvrages et berges sur 7 km de cours d'eau entre Bralleville et Xirocourt.

> Identifié et fait procéder au retrait d'embâcles importants à proximité des villages, qui risquaient de menacer les infrastructures lors de possibles inondations à l'hiver.

Info

Pour plus d'information, rendez-vous sur : <http://www.ccpaysdusaintois.fr/gemapi>

# TRI, OPÉRATION COMPOSTEURS

LA CCPS POURSUIT SON DYNAMISME EN MATIÈRE DE RECYCLAGE EN RENOUVELANT L'OPÉRATION « COMPOSTEURS » APRÈS LE SUCCÈS DE L'OPÉRATION EN 2019 ET 2020.

**En 2021 vous aurez de nouveau deux possibilités de commander vos composteurs pris en charge à 75% par la CCPS.**

Pour 15€, vous pourrez acquérir un composteur en bois de 600L vous permettant de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin.

Chaque foyer en résidence principale, les professionnels, les professionnels en bac commun et les mairies peuvent acquérir 2 composteurs sur la durée de l'opération en une ou deux fois.

Le retrait de votre/vos composteur(s) se fera sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile : votre dernière facture de redevance incitative ou votre carte de déchetterie. Si vous ne possédez pas de carte de déchetterie elle pourra vous être délivrée au siège de la commu-

nauté de communes, sur présentation d'une pièce d'identité.

Ce compost pourra être utilisé comme engrais pour la terre, au bout de 12 mois, et apporter force et vitamine à vos plantes, fleurs, légumes tout en vous permettant de réduire vos déchets et donc le nombre de levées de vos bacs à ordures ménagères dans le cadre de la redevance incitative.

Les bons de commande sont à renvoyer avant le 15 février 2021 pour un retrait en avril 2021, et avant le 15 juillet 2021 pour un retrait en septembre 2021. Les composteurs seront à venir chercher en kit à la Maison des Animations de la CCPS à Vaudigny. Inutile de joindre un règlement à votre commande, le montant sera ajouté à votre prochaine facture ordures ménagères.



Exemple d'un composteur

**Par exemple il est possible de commander :**

1 composteur en 2021 si vous en avez déjà eu un en 2019 ou 2020

1 ou 2 composteurs en 2021 si vous n'en n'avez pas eu en 2019 ou 2020.

Chaque foyer en résidence secondaire peut acquérir 1 composteur s'il n'en a pas eu en 2019 ou en 2020.

## TOUJOURS PLUS DE TRI !

TROIS RÈGLES D'OR SONT À RESPECTER POUR AVOIR UN BON COMPOST :



**REMUER ET AÉRER SON COMPOST**  
Remuer à chaque apport et mélanger en profondeur toutes les 3-4 semaines



**HUMIDIFIER SI BESOIN**



**ÉQUILIBRER L'APPORT DES MATIÈRES**  
2/3 de matières vertes et 1/3 de matières sèches



Enfin, pensez à recycler vos déchets points d'apport volontaire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, tous les emballages sans exception (plastiques, métal et films plastiques...) sont recyclables dans les bacs jaunes, pensez-y !

Pour plus d'information : contactez Christelle GRABIAS - 03 83 52 47 93 [christelle.grabias@ccpaysdusaintois.fr](mailto:christelle.grabias@ccpaysdusaintois.fr)

Info



2016 2018



2017 2019

Le train éphémère du foyer rural de Tantonville



2020

## PROJET DES FIGURES ÉPHÉMÈRES

DEPUIS 2016, LES HABITANTS DU PAYS DU SAINTOIS PARTICIPENT À L'OPÉRATION « FIGURES ÉPHÉMÈRES » PROPOSÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS.

Un nouveau thème est proposé chaque année. Le principe est simple : à partir de matériaux de récupération, vous créez une figure d'un minimum d'1m50 dans le but de décorer nos villages durant les fêtes de fin d'année.

Rétrospectives des différents thèmes réalisés :

- 2016 : « les bonhommes »
- 2017 : « les rêveries sylvestres »
- 2018 : « les animaux »
- 2019 : « les maisons »
- 2020 « les moyens de locomotion »

Compte tenu de la situation nous avons décalé les figures jusqu'au 20 mars afin que tout le monde puisse y participer

### Qui participe ?

Écoles, associations, établissements médico-sociaux, et tous ceux qui le souhaitent.

Pour notre prochaine édition, nous invitons les habitants à proposer des thèmes, pour cela envoyez-nous par mail vos idées à Aurore Choux.

Info

Aurore Choux – 03 83 52 47 93  
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr

## MAISON FRANCE SERVICES



LE RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES CEINTREY VOINÉMONT ENTEND APPORTER UN SOUTIEN GLOBAL AUX HABITANTS DU PAYS DU SAINTOIS. SITUÉE AU 3 RUE DE LA LIBÉRATION À VÉZELISE, CETTE STRUCTURE EST UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE, D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES, OUVERT À TOUS EN MILIEU RURAL.

- **France Services** : un accompagnement dans vos démarches administratives (Caf, Carsat, CPAM...) et dans l'usage informatique/ Un accès libre à un ordinateur avec internet
- **Lapinou & Cie** : un espace de rencontres et de jeux pour les familles (enfants jusque 6 ans), ouvert les lundis et mercredis matin (sur inscription actuellement)

- **Système d'Échange Local du Saintois (le SEL)** : échanges de biens, de savoirs sans avoir recours à l'argent
- **Zone Ados** : accompagner les jeunes de 11 à 18 ans sur leurs idées de projets et de loisirs/ actions de prévention et de sensibilisation/ espace de rencontres
- **Bibliothèque**
- **Ludothèque Drive**
- **Ateliers thématiques pour les parents** (adolescence, petite enfance...)
- **Mobilité Solidaire** : en partenariat avec Familles Rurales du Pays de Colombey, une aide aux déplacements par les habitants pour les habitants

## LA V50



Itinéraire de la V50

### ENVIE DE VOUS BALADER LE TEMPS D'UNE JOURNÉE, D'UN WEEK-END ? PLUS BESOIN D'ALLER BIEN LOIN !

La « Voie Bleue Moselle-Saône à Vélo » a été inaugurée au mois d'octobre par le conseil départemental, qui a pris en charge la totalité des travaux. Il vous est désormais possible de longer le canal entre Nancy et Charmes à vélo en passant par le Saintois ! Et pour les plus aventuriers, vous pouvez circuler de Luxembourg à Lyon ! Seuls les vélos, trottinettes et piétons sont autorisés à circuler. Les cavaliers peuvent emprunter la voie près du ménil st Michel (entre l'écluse n°42 et jusqu'à l'ancien pont routier).

## TÉMOIGNAGES

*Témoignage de Mr P.B, utilisateur de la Voie Bleue : « Pour avoir parcouru la Moselle à vélo de sa source jusqu'à Trèves, ce tronçon de la V50 est certainement l'un des plus sauvages et l'un des plus beaux parcours en Lorraine. Le franchissement de la Moselle sur le pont-canal de Ravigny est un ravissement qui se prolonge par la découverte d'alignements majestueux de platanes : ils surplombent le canal de l'Est comme les voûtes d'une cathédrale de verdure. Ces émotions vertes se poursuivent en découvrant entre Roville-devant-Bayon et Griport les étangs des anciennes gravières, les boucles sinuuses de la Moselle sauvage, le très ancien canal des meuniers, les eaux-mortes des anciens lits de la Moselle.*



Inauguration officielle



Les premiers cyclistes

## LES GÎTES DU TERRITOIRE : ÇA SE DÉVELOPPE



La pièce principale

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, 3 GÎTES À LA QUALITÉ ADMIRABLE ONT VU LE JOUR SUR LE TERRITOIRE PAYS DU SAINTOIS.

### Les terrasses du Madon

situé à Voinémont a ouvert en 2019. Ambiance très chaleureuse dans cet « éco-gîte » avec intérieur bois. Entouré d'un sous-bois, il dispose de plusieurs terrasses, et même d'un jacuzzi !

[www.terrassedumadon.com](http://www.terrassedumadon.com)

### Equi Lodges

a ouvert ses portes cette année à Fraignes en Saintois. Un lieu atypique et insolite où vous pourrez découvrir le milieu équin de très près, mais pas que ! Vous y trouverez également des chèvres, des lapins, des poules...

[www.equi-lodges.fr](http://www.equi-lodges.fr)

### La ferme de la Vaux

est une vieille bâtisse en pleine nature ! Situé entre Nancy et Épinal à Germonville, ce gîte ensoleillé est tout confort. En pleine saison vous pourrez déguster les produits des gérants qui sont également producteurs de petits fruits et de champignons.

La CCPS soutient ces initiatives et leur souhaite à tous, malgré une crise sanitaire complexe, une belle réussite.

*Si les conditions sanitaires le permettent, nous vous proposerons une réunion d'information collective, ouverte à toutes les personnes intéressées par la création d'un hébergement avec Gîte de France comme intervenant. Ils vous délivreront une base d'information sur les gîtes et chambres d'hôtes, de l'aspect technique à l'aspect commercial en passant par des éléments d'ordre fiscaux et sociaux. Si vous êtes intéressés, merci de nous faire un mail : aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr*

*Nous vous informerons également via Facebook et le site internet de la Communauté de communes*

Ces hébergements s'ajoutent à ceux déjà présents sur le territoire. Nous comptons une dizaine d'hébergements (gîtes et chambres d'hôtes). Encore insuffisant d'après Gîtes de France. **La communauté de communes subventionne les créations et le développement d'hébergements touristiques, plus d'information sur notre site internet dans la rubrique « découvrir et se divertir »**

Info

Aurore Choux – 03 83 52 47 93  
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr